

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi quinze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de **CRAMANT** régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GERALDY Claude, Maire de la Commune de **CRAMANT**.

Date de la convocation : 07/09/2022

Date d'affichage : 07/09/2022

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

- Madame Nathalie CROCHET absente excusée représentée par Monsieur Claude GERALDY.

Secrétaire de séance : Madame OYANCE Céline.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00.

APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 07/07/2022

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal de la réunion du 07 juillet 2022. L'assemblée délibérante fait remarquer que dans la liste des Membres présents, le nom de l'adjoint au Maire est noté comme absent. Celui-ci étant démissionnaire depuis le 27 mai 2022, il n'a pas lieu d'être. La modification est faite sur le procès-verbal de la réunion du 07 juillet 2022.

DELIBERATIONS :

N° 57/2022 – ADOPTANT LE PLAN DE FINANCEMENT DU CITY STADE ET AUTORISANT LE MAIRE A SOLLICITER DES SUBVENTIONS ET AUTRES AIDES:

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'un terrain multisports allée du Gros Chêne.

Ce nouvel équipement permettra d'encourager l'exercice physique et le sport, de créer un nouveau lieu de rencontre et sera mis à disposition pour la pratique des activités scolaires et périscolaires.

Le programme de travaux, défini avec l'aide de la société MEFRAN COLLECTIVITES, prévoit la préparation d'une plateforme avec finition en enrobé 0/10, ainsi que la fourniture et la pose du city stade et la mise en peinture d'une piste d'athlétisme.

Le coût de l'opération, (assistance à maîtrise d'ouvrage inclus), est estimé à 86 491,30 € hors taxe.

Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer sur le plan de financement prévisionnel suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
Dépenses éligibles HT		Recettes HT	
		Subventions sollicitées :	
Plateau multisports	46 000,00 €	Département de la Marne (soit 20% du HT)	17 298,26 €
Terrassement et préparation du terrain	40 491,30 €	DSDEN Agence Nationale du Sport (complément jusqu'à 80%)	51 894,78 €
		<u>Reste à charge :</u> Commune de CRAMANT	17 298,26 €
TOTAL HT	86 491,30 €	TOTAL HT	86 491,30 €
TOTAL TTC	103 789,56 €	TOTAL TTC	103 789,56 €

Après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus,

SOLLICITE les subventions et les aides correspondantes auprès des partenaires financiers (département de la Marne et DSDEN Agence Nationale du Sport),

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2022,

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces (devis, demande de subventions, conventions d'utilisations,...) relatives à ce projet.

Des plantations sont envisagées.

INFORMATIONS :

Droits de préemptions :

VENDEUR	REF CADASTRE	ADRESSE, LIEU	SUPERFICIE	PRIX	ACHETEUR
Mme LEBRUN Bérénice	AE 180	235 rue du Général de Gaulle	2 a 46 ca	160 000 €	Mme RAVILLON Adeline

QUESTIONS DIVERSES :

- Impayés de cantine et de garderie : avant d'appliquer à la lettre le règlement intérieur du périscolaire, les membres de l'assemblée délibérante souhaitent prendre contact avec les familles concernées pour avoir des renseignements sur leurs situations afin de les aider au mieux.
- Devis SIEM : concernant des travaux de voirie pour la rue Ferdinand Moret à mettre au budget 2023.
- Arbre rue de la Noue : un devis a été établi pour le nettoyage des bois qui bordent la rue de la Noue. Des précisions sont à apporter et d'autres devis demandés.
- Remerciements : la commune d'Avize remercie la municipalité pour le prêt du podium.
- Economie énergie : vu la situation actuelle, plusieurs idées sont envisagées (mettre des minuteries pour couper l'éclairage de certains lieux comme : les Tonneaux, la Bouteille, l'Ours, l'Eglise... la nuit, voire couper l'éclairage du village la nuit,...) une étude sur les consommations va être faite.
- Rue du General de Gaulle : un affaissement à côté d'un regard a été constaté au 154 rue du Général de Gaulle sur le trottoir.
- HAMAC : une réunion est prévue le 22 septembre 2022.
- Ecole : suite aux dégradations des corniches sur le bâtiment des écoles, une consultation est en court pour la réparation de celles-ci.
- Eglise : suite aux fissures de la Sacristie, nous avons reçu un architecte et un artisan tailleur de pierre.
- Semaine Bleue : sur une seule journée, le samedi 8 octobre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de questions à traiter, la séance est levée à 21h20.

Fait à CRAMANT, le 16 septembre 2022

Le Maire,
Claude GERALDY

